LONG, E. H.—Taxe de 1880, montant à.....80c

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Bénéfice et Claiborne, désigné comme lots Nos. 6 à 11 de l'Ilet No. 1005; les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'encoignure des rues St. Bernard et Bénéfice et mesurent 160 pieds 6 pouces de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur.

LOURCH, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....880

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

LONGPRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Tinuitoon et Socrates, désignée comme une portion de l'Ilet No. 2811; la dite portion mesure 281 pieds de face à la rue St. Antoine sur 320 pieds de profondeur.

LORRENS, Mme JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 3; le dit lot No. 3 mesure 100 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOUPRE, JULES (Lafitte & Co., Agents)—Taxe de 1880, montant à.....(illegible)

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 19; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 24; le dit lot No. 24 mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

LOUSSIS, JOS. — Taxe de 1880, montant à.....10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 41; le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOIDSON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Montégut, Press et Urquhart désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Félicitas, Clouet et Claiborne, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No 853; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

LOISEN, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Félicitas, Josephine et Célestine désignés comme trois lots de l'Ilet No. 928, les dits trois lots mesurent 93 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

LOTT VEUVE M. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Celestine, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1028; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 128 pieds de profondeur.

LOISON, Mme FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 100 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOUPRE, JULES (Lafitte & Co., Agents)—Taxe de 1880, montant à.....(illegible)

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 19; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 24; le dit lot No. 24 mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

LOUSSIS, JOS. — Taxe de 1880, montant à.....10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Montégut, Press et Urquhart désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Félicitas, Clouet et Claiborne, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No 853; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

LOISEN, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Félicitas, Josephine et Célestine désignés comme trois lots de l'Ilet No. 928, les dits trois lots mesurent 93 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

LOTT VEUVE M. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Celestine, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1028; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 128 pieds de profondeur.

LORRENS, Mme JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 3; le dit lot No. 3 mesure 100 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOUPRE, JULES (Lafitte & Co., Agents)—Taxe de 1880, montant à.....(illegible)

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 19; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 24; le dit lot No. 24 mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

LOUSSIS, JOS. — Taxe de 1880, montant à.....10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Montégut, Press et Urquhart désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Félicitas, Clouet et Claiborne, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No 853; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

LOISEN, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.....45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Félicitas, Josephine et Célestine désignés comme trois lots de l'Ilet No. 928, les dits trois lots mesurent 93 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

LOTT VEUVE M. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Celestine, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1028; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 128 pieds de profondeur.

LORENSKI, CHAS. M.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Union, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 619, le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

LULING, FLORENCE A.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face au Bayou St. Jean sur 200 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à.....$20 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Chartres, Espagne, Lafayette et Décatur, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 14; le dit lot No. 14 mesure 68 pieds de face à la rue Chartres sur 128 pieds de profondeur.

LUSSE CASPAR — Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Washington et Royale, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 149, le dit lot No. 14 mesure 34 pieds de face à la rue Chartres sur 128 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à.....60c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Andry, l'Avenue Cadiz et la rue Marais, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'Ilet No. 498 A, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues St. Claude et Andry et mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue St. Claude sur 118 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Andry, l'Avenue Cadiz et la rue Urquhart, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 455 A; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marais et Andry et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Français, Champs Elysées, Decatur et Peters, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 3; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 72 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$25 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Esplanade, Champs Elysées, Decatur et Peters, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 3; le dit lot No. 6 mesure 36 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

LORNING, NICHOLAS — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations, qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicitas, Clouet, St. Claude et Marais, désignée comme une portion de l'Ilet No. 401; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Félicitas sur 116 pieds de profondeur.

LOMBARD, M. — Taxe de 1880, montant à.....90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Claiborne et Prosper, désignée comme une portion de l'Ilet No. 728.

LOIBON, Mme FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet formant l'encoignure des rues St. Claude, Désiré et Marais, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 604; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues St. Claude et Piété et mesurent 90 pieds de face à la rue St. Claude sur 115 pieds de profondeur.

LOPEZ, JOS. M.—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Andry, l'Avenue Cadiz et la rue Marais, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'Ilet No. 498 A, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues St. Claude et Andry et mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue St. Claude sur 118 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Andry, l'Avenue Cadiz et la rue Urquhart, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 455 A; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marais et Andry et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Français, Champs Elysées, Decatur et Peters, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 3; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 72 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$25 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Français, Esplanade, Champs Elysées, Decatur et Peters, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 3; le dit lot No. 6 mesure 36 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

LORNING, NICHOLAS — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Désirée, Villeré et Urquhart, désignée comme lot No. 2 de l'Ilet No. 479; le dit lot No. 2 mesure 79 pieds de face à la rue Désirée sur 120 pieds de profondeur.

MARMICHE, V. P. — Taxe de 1880, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Decatur, Chartres Elysées et Chartres, désigné comme lots Nos. 1 à 11 de l'Ilet No. 1005; les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'encoignure des rues Marigny et Decatur et mesure 21 pieds de face à la rue Marigny sur 80